

BORDEREAU D'ENVOI

AFFAIRE - J , 0
- R , A ,

GROUPEMENT

COMPAGNIE ~~XXXXXXXX~~

UNITÉ

BRIGADE

P.V. N° 982 / 19.80.

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
17-08.80
80406537

OBJET DE LA PROCÉDURE

- OBSERVATION D'UN PHÉNOMÈNE SURNATUREL -

(Formes ressemblant à celles d'humains).

ENQUÊTE

PRÉLIMINAIRE

FLAGRANT DÉLIT

COMMISSION ROGATOIRE
JUDICIAIRES

AUTRE

RENSEIGNEMENTS : ADMINISTRATIFS

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES	MILITAIRES
1	SYNTHÈSE.	
2	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TMOIN : J , C	
3	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TMOIN : R , A	
4	DOSSIER PHOTOS	

DIRECTION DE LA GENDARMERIE
COUPRIER ARRIVÉ
005570 B-2 OCT. 80
DESTINATAIRE

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES

SUITE DU B.E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S).

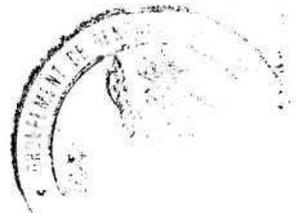
DESTINATAIRES	2	M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A
	1	M. LE SOUS-PREFET A
	1	GENERAL COMMANDANT SUPERIEUR DES FORCES ARMEES DANS LA ZONE SUD DE L'
	X 2	MINISTRE DES ARMEES, Direction de la Gendarmerie et de la Justice militaire - Bureau emploi-renseignement, Section opérations,
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt . de GROUPEMENT LE

VU ET TRANSMIS PAR :

Chef d'Escadron

DATE, SIGNATURE, CACHET

OE/Emp



- de notre part, le 7 septembre 1980, nous l'avons entendue sur les faits par procès-verbal d'audition de témoin.-----(C.F. PIECE N° 3).-----
- MESURES PRISES : Un message de renseignements N° III, en date du 3 septembre 1980, a été établi par notre brigade puis expédié aux autorités habituelles.-----
- NOTA : Monsieur J. , C , a été reçu, le samedi 6 septembre 1980, par le Commandant L - Cdt. le de (), pour y être entendu sur son observation et pour être soumis à un contrôle par radiamètre.-----

FAIT ET CLOS A

, le 10/09/1980.

Le Gendarme M

O.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE ()
 DE ()
 UNITE
 BRIGADE DE ST.
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
 9 8 2 / 1980.

PROCEDURE

PROCES-VERBAL
 D'AUDITION DE TEMOIN
 AUTRE CAS

N° PIÈCE N° FEUILLET
 3 1 /

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Ce jour, *date et heure* **Trois septembre, mil neuf cent quatre-vingt,** *nous trouvant à (lieu)*

Nous soussigné(s) **M. , A. ,** Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

Vu les articles **16 à 19 et 75** du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 entendons : **J. , C. , R. , serveur, fils de feu B et de G. , A. ,**
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M - né le à ().
 ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant au N° 1 - Chemin à , nationalité française,

qui nous déclare à 14 heures 55 minutes :
 " J'ai profité de votre passage en mon domicile, le 3 septembre 1980, vers 10 heures, alors que vous effectuiez une enquête relative à des dégradations volontaires sur un transformateur de l'E.D.F. lequel se situe en face de chez-moi, pour vous rapporter une observation d'un phénomène particulier que je n'explique pas, jusqu'à ce jour. En effet, j'ai préféré garder pour moi ce que j'ai vu au cours de la nuit du 16 au 17 août 1980, vers 01 heure 30 minutes, car je ne voulais pas que l'on pense que j'avais des problèmes mentaux et qu'il y ait une diffusion dans la presse de ce que j'ai constaté, en compagnie de A, dont j'ignore son nom de famille. Pour vous permettre de recueillir un maximum de renseignements sur l'étrange vision, je vais inviter mon amie à se présenter au bureau de votre brigade.

S.I. Alors que je circulais sur la Route Nationale N° , en direction de , à bord de mon véhicule personnel de marque "Citroën - Méhari", immatriculé et que A était assise à ma droite, j'ai vu au lieu-dit " trois formes au ressemblances humaines qui se trouvaient sur le bas-côté OUEST qui est à droite. Ces dernières que j'ai aperçues sur une butte de terrain surplombant la mer était immobiles. Elles se trouvaient à une quinzaine de mètres du bord de la chaussée et malgré que je conduisais j'ai bien vu celles-ci dans mes phares. J'ai été surpris par ces choses qui luisaient sur toute leur surface et qui avaient sensiblement des formes rapprochant les humains. J'ai trouvé que leur taille pouvait être de l'ordre de 2 mètres et qu'elles étaient de corpulence forte. La forme ressemblait à celle de robot que l'on présente dans des livres de science-fiction bien que je ne lise que très rarement ceux-ci. Tout d'abord, j'ai constaté alors que j'arrivais à leur hauteur que ces formes étranges avaient des bras tendus vers le bas et qu'elles avaient à l'emplacement des yeux des gonflements importants de couleur orange dont la forme était ovale dans le sens de la hauteur. Pensant que j'avais un moment d'hallucination et ce pour vérifier si ce que j'avais aperçu n'était pas le fruit de mon imagination j'ai demandé à ma passagère ce qu'elle venait de voir quelques mètres auparavant. Sa réponse fut positive puisqu'elle a également vu ces formes particulières et choquantes. Bien que j'avais l'intention de faire demi-tour dans un premier temps j'ai révisé mon jugement et j'ai préféré poursuivre ma route en direction de ST. car j'avais peur de ces choses étranges qui pouvaient éventuellement être dangereuses. En rentrant à la maison, j'ai raconté immédiatement les faits à mon épouse car j'avais eu peur malgré que j'ai vu les formes que quelques instants

S.I. C'est la première que je vois un tel phénomène et c'est la raison pour laquelle

COMPAGNIE

DE ()

UNITE

LIGADE DE

PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)

982 / 1980

X PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TMOIH.

AUTRE CAS

N° PICE

3

N° FEUILLET

1 /

ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

date et heure nous trouvant à (lieu)

Ce jour

Nous soussigné(s) M, A, Gendarme, Officier de Police Judiciaire,

Vu les articles 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

entendons : PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, EVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

R, A, Agent de publicité, fille de M. et de

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

F. - Née le à ()

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, EVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE)

demeurant Domaine à, nationalité française, qui nous déclare à II heures 05 minutes :

" J'étais effectivement la passagère du véhicule de marque "Citroën - Mehari", immatriculé, appartenant à Mr. J, C. Le 17 août 1980, à 01 heure 30 minutes, en rentrant de, vers le " se situant entre et, j'ai été surprise de voir sur une butte de terrain se situant en bordure de la Route Nationale N° et ce à une quinzaine de mètres, du bord de la chaussée, trois formes ayant des ressemblances humaines mais qui étaient nettement différentes. En aucun cas il ne peut s'agir de plongeur car je n'ai jamais vu de phénomène de ce genre. Elles étaient trois dont une que j'ai bien aperçue dans les phares de la voiture alors que les deux autres étaient derrière celle-ci et en hauteur. Je précise qu'à cet endroit il n'y avait pas de lumière et aucun véhicule en stationnement. La forme que j'ai bien vu pendant deux ou trois secondes m'a donné l'impression d'être pétrifiée par notre arrivée. Elle était grande et de corpulence forte. Ces bras étaient penchés vers l'avant et elle ne bougeait pas. Elle devait mesurer deux mètres approximativement.

Ce qui m'a frappé le plus c'est la partie supérieure de cette forme qui luisait et brillait intensément. De plus les yeux étaient de couleur orange et ils étaient très volumineux. J'estime ceux-ci à 15 centimètres de diamètre. J'ai trouvé que la tête paraissait se terminer en forme de V. Je n'ai pas distingué les jambes et j'ai eu l'impression qu'il s'agissait d'un ensemble à la partie inférieure. Mon ami Monsieur J, C, qui avait vu la même chose que moi m'a demandé ce que je venais de voir. Il ressort de notre discussion ultérieure laquelle s'est passée quelques secondes après la vision, que nous avions vu pratiquement la même chose.

Ayant été particulièrement bouleversé par ce que j'avais vu au cours de la matinée du 17 août 1980, j'ai regardé de chez-moi le lendemain en direction de la mer et ce en direction du. J'ai été surprise de voir une lumière bleue très vive qui se déplaçait régulièrement sur l'océan et ce en direction du lieu de la vision.

S.I. Lorsque nous sommes passés à hauteur du lieu de l'apparition il n'y avait aucun changement au bruit du moteur et les phares sont restés éclairés normalement.

Personnellement, j'ai eu l'intention de voir une nouvelle fois ces formes surnaturelles mais Monsieur J, C, a eu peur et il a préféré poursuivre sa route.

S.I. Afin que l'on ne se moque pas de moi j'ai préféré ne rien dire sachant que dans ce domaine, les gens sont toujours septiques.

S.I. Je ne suis pas particulièrement passionnée de science-fiction mais ce que j'ai vu et exactement ce que je viens de vous décrire. Le 7/09/1980 à II heures 20 minutes - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter. La personne entend

PHOTO n° 1

a b c d e f g h i j

1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -
7 -
8 -
9 -
10 -



· Vue générale des lieux
où les formes sumaturel-
les ont été vues. -----
· Butte de terrain concer-
née où se trouvaient le
formes en 4-5/6. -----
· Vue prise en direction
de -----

PHOTO n° 2

a b c d e f g h i j

1 -
- Vue générale en direc-
tion de ----- 2 -
- Apparition des formes
sumaturelles en I-2. 3 -
- Roches se trouvant dans
1' et ayant 4 -
la forme d'embarcadères
(seules sur la côte 5 -
OUEST de L'île de la 6 -
). -----

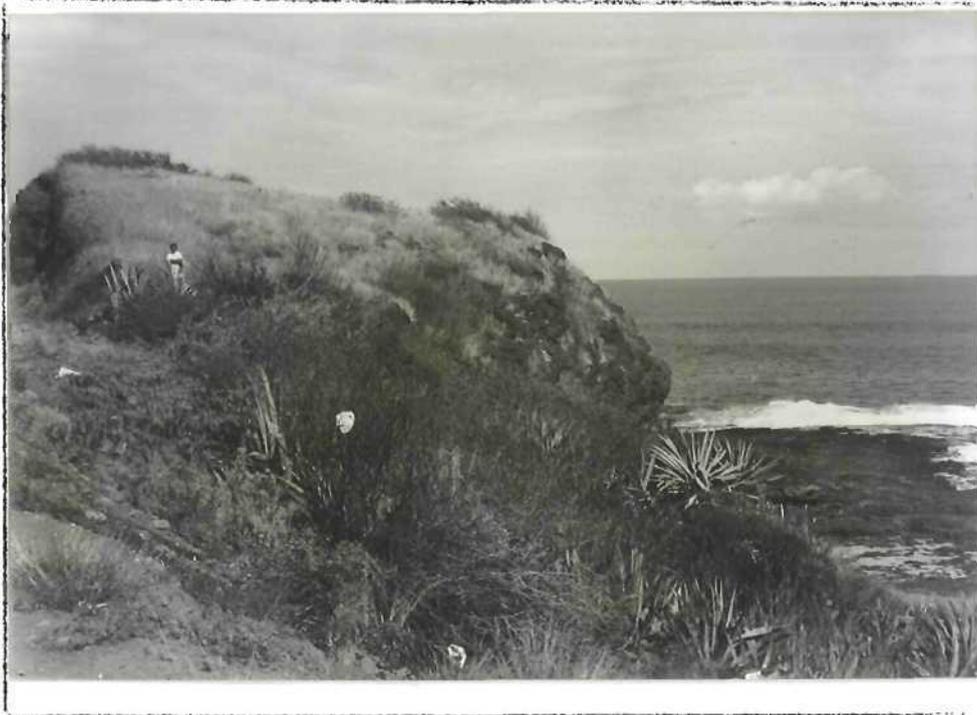
7 -
8 -
9 -
10 -



PHOTO n° 3

a b c d e f g h i j

1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -
7 -
8 -
9 -
10 -



- Vue de la butte sur laquelle se trouvaient les 3 formes surnaturelles
- Mr. J. , C , occupe l'emplacement exact où il a vu ces dernières
- Photo prise en direction de

PHOTO n° 4.

a b c d e f g h i j

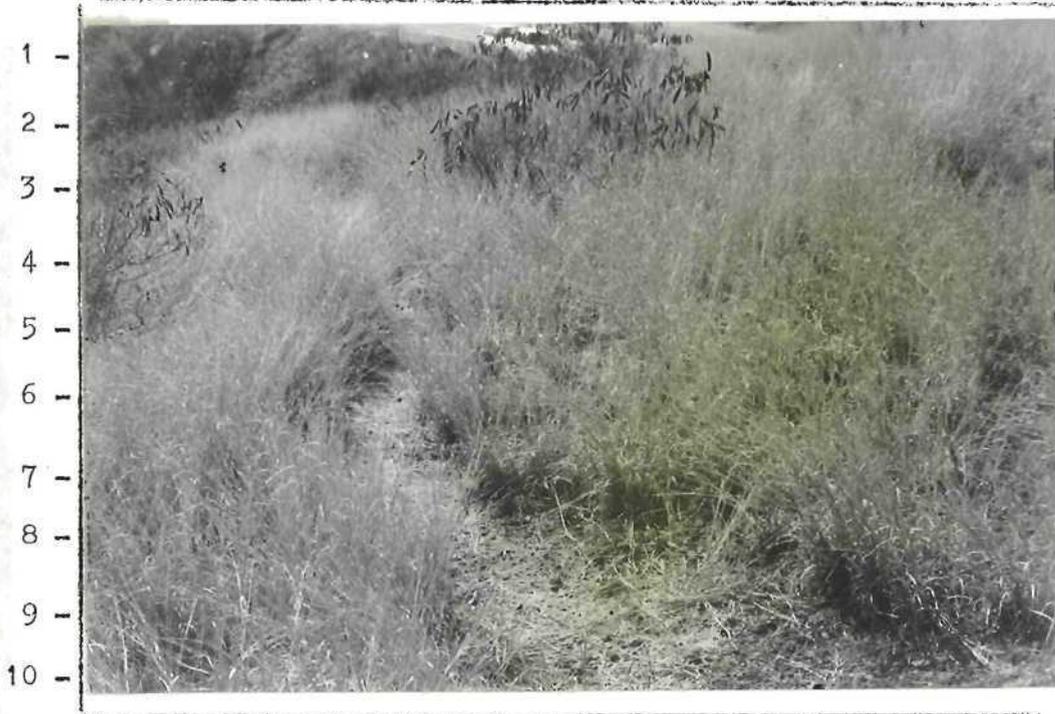
- Vue de la butte de terrain sur laquelle se trouvaient les formes surnaturelles.
- Photo prise en direction de
- Mr. J. , C , occupe la position exacte où il a vu les formes.
- Butte de terrain par rapport à la Route Nationale N° .

1 -
2 -
3 -
4 -
5 -
6 -
7 -
8 -
9 -
10 -



PHOTO n° 5.

a b c d e f g h i j



- Vue du haut de la falaise de la butte de terrain sur laquelle se trouvaient les formes surnaturelles.

- Vue en direction de l'océan Indien.

- Rochers aux formes bizarres cachés sur la photo N° 6.

PHOTO n° 6.

a b c d e f g h i j

- Vue du sentier permettant d'accéder au sommet de la butte de terrain sur laquelle les formes surnaturelles ont été aperçues.

- Ce sentier fait jonction avec le bas-côté OUEST de la Route Nationale n° 2.

6 -
7 -
8 -
9 -
10 -

